



Préavis de la Municipalité N°08/2018 au Conseil Général du 10.12.2018

MUNICIPALITE DE BURTIGNY

Responsable : Mme Valérie Jeanrenaud

Concerne : Préavis no. 08/2018 – Règlement communal sur les sépultures et le cimetière

Au Conseil général de Burtigny,

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le présent préavis a pour but d'inviter le Conseil général à adopter un règlement communal sur les sépultures et le cimetière, dont nous ne disposons pas jusqu'à présent. Une comparaison n'est donc guère possible et nous sommes donc « partis de zéro », sans référence au passé.

Suite à la recommandation faite par la Préfecture qui était d'établir un tel règlement, nous nous sommes inspirés du règlement-type cantonal et ce projet a reçu l'aval du Service cantonal de la santé publique.

Si le règlement cantonal de 2012 s'avère complet, la Municipalité peut toutefois préciser certains aspects liés à son appréciation, dont l'autorisation (à certaines conditions) ou non de la superposition de plusieurs cercueils dans la même fosse (article 6).

Cette nouvelle réglementation est de nature à faciliter la gestion du cimetière par l'autorité communale.

Concernant les émoluments et les taxes, celles-ci ont été étudiées par la Municipalité conformément à l'article 29 et vous sont présentées dans un document annexe au règlement.

En conclusion, nous prions le Conseil Général de Burtigny de bien vouloir,

LE CONSEIL GENERAL DE BURTIGNY

-vu le préavis municipal N° 08/2018 – Règlement communal sur les sépultures et le cimetière



Préavis de la Municipalité N°08/2018 au Conseil Général du 10.12.2018

-ouï le rapport de la commission sur le cimetière

-attendu que ce dernier a été régulièrement mis à l'ordre du jour,

D'accepter le règlement communal sur les sépultures et le cimetière tel que présenté, ainsi que son annexe avec le tarif des taxes et émoluments.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 8 novembre 2018 pour être soumis à l'approbation du Conseil général.

Au nom de la Municipalité

Valérie Jeanrenaud

Katherina Repond

Syndique

Secrétaire